

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

---

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

---

**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE  
(RAP)  
AU TITRE DE LA GESTION 2020**

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE</b>	<b>3</b>
<b>I.1 Rappel des orientations stratégiques du ministère</b>	<b>3</b>
<b>I.2 Synthèse des principaux résultats</b>	<b>3</b>
<b>I.3 Résumé de l'exécution du budget</b>	<b>5</b>
<b>II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME</b>	<b>7</b>
<b>II.1 Programme 1 : Administration générale</b>	<b>7</b>
1. Bilan du programme	7
a. Evolution des indicateurs de performance	7
b. Analyse détaillée et explication des résultats	8
c. Exécution financière par action	12
d. Exécution des investissements du programme	13
e. Exécution des prévisions d'effectifs	13
2. Commentaires et conclusion	14
<b>II.2 Programme 2 : Développement des mines et de la géologie</b>	<b>14</b>
1. Bilan du programme 2	14
b. Analyse détaillée et explication des résultats	15
c. Exécution financière par action	17
d. Exécution des investissements du programme	19
e. Exécution des prévisions d'effectifs	22
2. Commentaires et conclusion	22

## **I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE**

### **I.1 Rappel des orientations stratégiques du ministère**

#### **I.1.1 Principales orientations**

- la promotion d'une administration moderne et performante ;
- le renforcement de la gouvernance minière et géologique ;
- la valorisation du potentiel minier et géologique ;
- la diversification de l'exploration et de l'exploitation minière et minéralière.

#### **I.1.2 Résultats stratégiques**

- la gouvernance du secteur minier est efficiente ;
- le cadastre minier est moderne ;
- la contribution du secteur mines et géologie au PIB passe de 2% en 2016 à 4% en 2020.

#### **I.1.3 Objectifs Globaux**

- Promouvoir une administration moderne et performante
- Valoriser le potentiel minier et géologique.

### **I.2 Synthèse des principaux résultats**

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de la gestion budgétaire 2020 sont les suivants :

- Au niveau de la gouvernance du secteur minier ;

La signature d'une (1) ordonnance, de cinq (5) décrets et d'un (1) arrêté.

- Concernant la modernisation du cadastre minier ;

La réalisation d'un audit du système du cadastre minier en 2020 a préconisé son extension à tous les acteurs intervenant dans le processus d'instructions des dossiers et l'intégration d'un portail transactionnel pour les opérateurs miniers.

- Au titre de la contribution du secteur mines et géologie au PIB

Le chiffre d'affaires déclaré par l'ensemble des sociétés d'exploitation du secteur minier est passé de 761,995 milliards de FCFA en 2019 à 988,793 milliards de francs CFA en 2020, soit un taux de progression de 29,76%.

En 2020, les recettes fiscales issues de l'activité minière se chiffrent à 127,804 milliards de FCFA contre 94,562 milliards de FCFA en 2019 soit une hausse de 35,15%.

**Tableau 1:** Tableau de l'évolution des indicateurs du ministère

INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	2020		Commentaires
	Prévisions	Réalisations	
Taux de satisfaction des opérateurs économiques miniers	ND	-	La cible de l'indicateur n'a pas été définie dans le DPPD-PAP 2020-2022. Par ailleurs, l'enquête de satisfaction des opérateurs économiques du secteur minier qui devait se faire durant l'année 2020 n'a pas été réalisée. L'indicateur sera corrigé dans le cadre du DPPD-PAP 2022-2024
Taux de croissance de la production minière	-	-	La les informations relatives à valeur ajoutée issue de l'activité minière ainsi qu'au taux de croissance du secteur pour l'année 2020 ne sont pas encore disponibles. En effet, les résultats des comptes nationaux pour l'année 2020 ne sont pas encore disponibles. l'Institut National de la Statistique (INS) travaille actuellement à la consolidation des résultats des comptes nationaux pour la période allant de 20215 à 2019 ; ce qui permettra de faire ressortir les projections pour 2020.
Part du secteur minier dans le PIB	4%	-ND	

### I.3 Résumé de l'exécution du budget

Tableau 1 : Exécution du budget 2020

BUDGET 2020					
Unités	Voté	Collectif	Actuel	Réalisé	Taux de réalisation (Réalisé/Actuel)
<b>Opérations consolidés</b>					
1. Ressources	4 035 439 496	3 879 539 100	3 849 955 866	3 849 955 866	100%
2. Charges	4 035 439 496	3 879 539 100	3 849 955 866	3 039 239 776	78,94%
<b>1. Ressources</b>	<b>4 035 439 496</b>	<b>3 879 539 100</b>	<b>3 849 955 866</b>	<b>3 849 955 866</b>	<b>100%</b>
<b>1.1 Ressources intérieures</b>	4 035 439 496	3 879 539 100	3 849 955 866	3 849 955 866	100%
1.1.1 Budget de l'Etat (Trésor)	4 035 439 496	3 879 539 100	3 849 955 866	3 849 955 866	100%
1.1.2 Recettes de services	0	0	0	0	
<b>1.2 Ressources extérieures</b>	0	0	0	0	
1.2.1 Emprunts projets	0	0	0	0	
1.2.2 Dons projets	0	0	0	0	
1.2.3 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0	0	
<b>2. Charges</b>	<b>4 035 439 496</b>		<b>3 849 955 866</b>	<b>3 039 239 776</b>	<b>78,94%</b>
<b>2.1 Personnel</b>	2 220 653 387	2 220 653 387	2 218 927 664	2 190 228 651	98,71%
2.1.1 Solde y compris EPN	2 220 653 387	2 220 653 387	2 218 927 664	2 190 228 651	98,71%
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0	0	
<b>2.2 Biens et services</b>	1 191 448 061		1 109 047 972	639 518 667	57,66%
Biens et services sur le budget Etat	1 191 448 061		1 109 047 972	639 518 667	57,66%

<b>2.3 Transferts</b>	0	0	29 314 047	29 314 047	100%
2.3.1 Transferts courants	0	0	29 314 047	29 314 047	100%
2.3.2 Transferts en capital	0	0	0	0	
<b>2.4 Investissement</b>	<b>623 338 048</b>	<b>492 666 183</b>	<b>492 666 183</b>	<b>180 178 411</b>	<b>36,57%</b>
2.4.1 Trésor	623 338 048	492 666 183	492 666 183	180 178 411	36,57%
2.4.2 Financement extérieur	0	0	0	0	
Dons	0	0	0	0	
Emprunts	0	0	0	0	

Source : DGBF/DTI

Le budget voté du Ministère des Mines et de la Géologie (y compris les dépenses d'abonnement, de salaires et de biens et services) est de quatre milliards trente-cinq millions quatre cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-seize (**4 035 439 496**) francs CFA, entièrement financé par le trésor public. Ce budget s'est établi au 31 décembre 2020, à trois milliards huit cent quarante-neuf millions neuf cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-six (**3 849 955 866**) francs CFA. On enregistre une baisse de cent quatre-vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cent trente (**185 483 630**) francs CFA, soit un taux de réduction de **4,60%** du budget initial.

Par nature de dépenses, ce budget se décompose comme suit :

- Charges de personnel : 2 218 927 664 francs CFA, soit 57,63% du budget final ;
- Biens et services : 1 109 047 972 francs CFA, soit 28,81% du budget final ;
- Transferts : 29 314 047 francs CFA, soit 0,76% du budget final ;
- Investissements : 492 666 183 francs CFA, soit 12,80% du budget actuel.

Le volume global des dépenses prises en charge, après les opérations de la période complémentaire, est de trois milliards trente-neuf millions deux cent trente-neuf mille sept cent soixante-seize (**3 039 239 776**) francs CFA.

## II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME

L'ensemble des actions identifiées pour la mise en œuvre des activités du Ministère des Mines et Géologie sont réparties entre deux (2) programmes qui sont :

- Programme 1 : Administration générale ;
- Programme 2 : Développement des Mines et de la Géologie

### II.1 Programme 1 : Administration générale

Le programme Administration générale a pour objectif global de promouvoir une administration moderne et performante. Il est décliné en quatre (4) actions qui sont : (a) la coordination et l'animation, (b) la planification, programmation, suivi-évaluation, (c) la gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et (d) l'information et la communication. Ces quatre actions sont déclinées en vingt (20) activités axées autour de trois (3) objectifs spécifiques. Tout cet ensemble est mesuré à travers dix-sept (17) indicateurs de performance.

#### 1. Bilan du programme 1

##### a. Evolution des indicateurs de performance

**Tableau 3 : Evolution des indicateurs du programme 1 Administration générale**

<b>Objectif Global : Promouvoir une administration moderne et performante</b>			
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	<b>Unité</b>	<b>2020</b>	
		<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>
<b>OS 1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur minier</b>			
Indicateur 1 : Nombre de projets de textes juridiques élaborés et transmis au SGG	Nombre	16	6
Indicateur 2 : Nombre de texte règlementaires signés	-	ND	1
Indicateur 3 : Taux de réalisation des missions d'inspection des services	Pourcentage	100%	0%
Indicateur 4 : Nombre de projets de protocoles d'accords de coopérations élaborés et transmis au MAE	Nombre	04	02
<b>OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines financières et matérielles</b>			
Indicateur 5 : Taux d'assermentation du personnel technique	Pourcentage	100%	0%
Indicateur 6 : Taux de satisfaction de besoins en formation du personnel	Pourcentage	100%	-

Indicateur 7 : Taux de satisfaction de besoins en personnel	Pourcentage	6%	13,16%
Indicateur 8 : Taux d'exécution budgétaire	Pourcentage	100%	79,06%
Indicateur 9 : Taux d'approbation des marchés publics	Pourcentage	100%	88,68%
Indicateur 10 : Taux de services du MMG réhabilités	Pourcentage	ND	ND
Indicateur 11 : Nombre de véhicules acquis	Nombre	ND	ND
Indicateur 12 : Nombre de DR et DD disposant du kit de matériels technique de travail	Nombre	ND	26
<b>OS 3: Moderniser le fonctionnement et le suivi-évaluation des services</b>			
Indicateur 13 : Nombre d'outils de planification vulgarisés	Nombre	8	8
Indicateur 14 : Taux de déploiement du logiciel de gestion électronique de document	Pourcentage	25%	0%
Indicateur 15 : Nombre de bulletins d'informations statistiques trimestriels produits	Nombre	4	00
Indicateur 16 : Nombre de magazines trimestriels produits	Nombre	04	00
Indicateur 17 : Nombre de reportages télé	Nombre	12	00

Source : DPPD-PAP 2020-2022

### ***b. Analyse détaillée et explication des résultats***

#### **OS 1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur minier**

##### **Indicateur 1 : Nombre de projets de textes juridiques élaborés et transmis au SGG**

En matière d'élaboration de lois et règlement applicables au secteur des mines, six (6) textes ont été élaborés et transmis au SGG sur seize (16) textes prévus, soit un taux de réalisation de 37,5%. Il s'agit :

- D'un projet d'ordonnance portant modification des articles 1, 4, 5 et 7 de l'ordonnance n°2014-148 du 26 mars 2014 fixant les redevances superficielles et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code minier, élaboré et transmis au Ministère auprès du premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Ces modifications permettront notamment d'apporter des clarifications sur la définition précise du chiffre d'affaires des sociétés minières ; de baliser le montant des frais déductibles dans le cadre de la détermination de la taxe ad-valorem à acquitter par les opérateurs miniers, et d'ajuster les taux de la taxe ad valorem au niveau des activités de transformation des métaux de base, en particulier, le nickel, la bauxite et la colombo-tantalite.
- Cinq projets de décrets, notamment : (i) le projet de décret modifiant le décret n° 89-1127 du 21 octobre 1989 instituant l'Ordre du Mérite des Mines ; (ii) le projet de décret



autorisant la « SODEMI » à constituer et à prendre une participation dans le capital de la société « Ivoire Coltan SA » ; (iii) le projet de décret fixant la composition du Conseil d'Administration de la SODEMI ; (iv) le projet de décret fixant les conditions et modalités d'exploitation de carrières sur un périmètre couvert par un permis de recherche en cours de validité et (v) le projet de décret fixant le régime juridique des substances explosives à usage civil.

Le faible taux de réalisation de cet indicateur s'explique par le fait que la prévision initiale de 16 textes ait été surévaluée. En effet, en cours d'année, le nombre de textes juridiques à élaborer et à transmettre a été réévalué, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires 2020 du Ministère.

#### **Indicateur 2 : Nombre de texte règlementaires signés**

Cet indicateur n'avait pas de données prévisionnelles définies. Toutefois, au cours de l'année 2020, un arrêté a été signé. Il s'agit en l'occurrence de l'arrêté n°0002/MMG/CAB du 08 janvier 2021 fixant les conditions et modalités de désignation de l'expert chargé des vérifications périodiques préalables aux épreuves et ré-épreuves, , ainsi que les conditions et modalités de délivrance, de renouvellement et de retrait des agréments aux fins d'inspection des appareils à pression de gaz, à vapeur d'eau.

#### **Indicateur 3 : Taux de réalisation des missions d'inspection des services**

En matière de la réalisation des missions d'inspection des services, aucune mission n'a pu être réalisée en raison de la survenance de la pandémie liée à la COVID-19.

#### **Indicateur 4: Nombre de projets de protocoles d'accords de coopérations élaborés et transmis au MAE**

En matière de renforcement de la coopération internationale dans le domaine des mines, deux (2) protocoles d'accords ont été élaborés sur quatre (4) prévus en 2020 soit un taux de réalisation de 50% à savoir : (i) un (1) accord-cadre de coopération entre la République de Côte d'Ivoire et la République du Burkina Faso signé dans le cadre du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) ; (ii) un (1) Mémoire d'Entente entre la République de Côte d'Ivoire et la République de l'Inde en cours de signature. Les deux (2) autres protocoles d'accords de coopération ont été initiés mais n'ont pu aboutir en raison de la crise sanitaire de la COVID 19. Il s'agit du protocole d'accord entre la République de Côte d'Ivoire et la République de Chine et du protocole d'accord entre la République de Côte d'Ivoire et de la République du Canada.

#### **OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines financières et matérielles**

##### **Indicateur 5 : Taux d'assermentation du personnel technique**

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 2019, Il n'y a pas eu d'assermentation en 2020.

##### **Indicateur 6 : Taux de satisfaction de besoin en formation du personnel**

Aucun crédit n'a été octroyé au titre du budget général de l'Etat pour la formation du personnel au titre de l'année 2020.

##### **Indicateur 7 : Taux de satisfaction de besoins en personnel**

Le taux de satisfaction des besoins en personnel est de 13,16%, contre une prévision de 6%. Cette bonne performance est consécutive à l'intégration de 20 fonctionnaires à l'effectif du MMG au cours de l'année 2020.

### **Indicateur 8 : Taux d'exécution budgétaire**

Sur une enveloppe finale de trois milliards huit cent quarante-neuf millions neuf cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-six (3 849 955 866) francs CFA, trois milliards trente-neuf millions deux cent trente-neuf mille sept cent soixante-seize (3 039 239 776) francs CFA ont été exécutés. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 78,94% contre une prévision de 100%.

L'objectif fixé n'a pas été atteint en raison de divers facteurs, à savoir :

- la faible appropriation du Système Intégré d'Information Budgétaire (SIIB) par les gestionnaires de crédits;
- l'instauration d'un plafond d'exécution de certaines natures de dépenses (biens et services) ;
- l'instabilité de l'applicatif d'exécution budgétaire SIIB;
- l'annulation de certaines opérations de passation de marché pour cause d'infructuosité.

De manière spécifique, l'analyse de l'exécution des crédits par nature économique des dépenses donne les taux d'exécution suivants :

#### **● Dépenses de personnel**

Sur une inscription budgétaire de deux milliards deux cent dix-huit millions neuf cent vingt-sept mille six cent soixante-quatre (2 218 927 664) francs CFA alloués aux dépenses de personnel après le collectif budgétaire, l'exécution financière est de 2 190 228 651 FCFA soit un taux d'exécution de **98,71%**.

#### **● Biens et services**

L'exécution financière des dépenses de biens et services est de six cent trente-neuf mille cinq cent dix-huit mille six cent soixante-sept (639 518 667) francs CFA, sur une dotation actuelle d'un milliard cent neuf millions quarante-sept mille neuf cent soixante-douze (1 109 047 972) francs CFA, soit un taux d'exécution de **57,66%** des crédits alloués.

Cette faible performance est consécutive à la mise en œuvre de plafonds d'exécution des crédits budgétaires, à l'instabilité du système d'exécution budgétaire, ainsi qu'au non aboutissement de certaines procédures de passation de marché.

#### **● Transfert**

Les crédits d'un montant de vingt-neuf millions trois cent quatorze mille quarante-sept (**29 314 047**) francs CFA, alloués à la suite du collectif budgétaire, ont été exécutés à un taux de **100%** des crédits.

#### **● Investissement**

D'une dotation initiale de six cent vingt-trois millions trois cent trente-huit mille quarante-huit (623 338 048) francs CFA, les crédits d'investissement sont passés à quatre cent quatre-vingt-douze millions six cent soixante-six mille cent quatre-vingt-trois (492 666 183) francs CFA. Le taux d'exécution financière des crédits d'investissements est de **36,57%**. Ce faible taux enregistré est relatif à la non clôture de certaines opérations de passation de marché de marché notamment, la construction du Laboratoire d'Analyse Géologique dont les crédits inscrits (271 932 089) représentent **55,20%** des crédits d'investissement.

De même, dans le cadre de la poursuite des opérations de répression de l'orpaillage illicite, certaines commandes passées à l'extérieur en vue de l'acquisition de matériels de pointe (notamment les embarcations maritimes) pour le compte de la Brigade de Répression des Infractions au Code Minier (BRICM) n'ont pas été acheminés dans les délais d'exécution budgétaire, en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19. En conséquence, les crédits correspondants n'ont pu être consommés.

#### **Indicateur 9 : Taux d'approbation des marchés publics**

Au niveau des marchés publics, 48 marchés ont été approuvés sur un total de 53 marchés publics initiés, soit un taux d'approbation de **90,57%** contre une prévision de 100%. Cinq (05) marchés sur cinquante-trois (53) n'ont donc pas été approuvés car non attribués.

Les appels d'offres déclarés infructueux sont les suivants :

- mise en place d'un système informatique de gestion des données géominières ;
- construction du laboratoire minier ;
- sélection d'un prestataire pour l'édition de magazines de liaison et d'informations ;
- sélection d'un prestataire pour l'édition d'agendas et blocs note ;
- sélection d'un prestataire pour la réalisation du film institutionnel.

#### **Indicateur 10 : Taux de service du MMG réhabilité**

Indicateur non réalisé, du fait qu'aucun crédit n'ait été octroyé au titre du budget général de l'Etat pour la réhabilitation des services.

#### **Indicateur 11 : Nombre de véhicules acquis**

Indicateur non réalisé, du fait qu'aucun crédit n'ait été octroyé au titre du budget général de l'Etat pour l'acquisition de véhicules au profit des services.

#### **Indicateur 12 : Nombre de DR et DD disposant du kit de matériels techniques de travail**

Au nombre de vingt-six (26), toutes les directions régionales et départementales ont reçu un kit de matériel technique de travail soit un taux de réalisation de 100%.

### **OS 3 : Moderniser le fonctionnement et le suivi-évaluation des services**

#### **Indicateur 13 : Nombre d'outils de planification vulgarisés**

En matière de planification, programmation et suivi-évaluation, la culture de la planification s'enracine progressivement. Ainsi, les différents maillons de la chaîne de planification sont matérialisés par des documents dont l'élaboration et la mise en œuvre mobilisent l'ensemble des acteurs concernés. Au titre des documents élaborés et vulgarisés, on dénombre : (i) le plan de travail annuel 2021 ; (ii) le plan d'actions prioritaires (PAP) 2020 dont la mise en œuvre est consignée dans les différents bilans trimestriels ; (iii) les fiches-projets élaborés dans le cadre de la programmation des investissements publics (PIP), concernant notamment le Programme National de rationalisation de l'Orpaillage (PNRO), le projet de construction, d'équipement et de formation des utilisateurs du laboratoire national d'études et d'analyses géologiques, et le projet d'édification de l'infrastructure géologique et de mise en place d'un

systèmes d'informations géo-scientifiques ; (iv) les rapports de mise en œuvre du Plan national de développement national (PND 2020). Au total, huit (8) outils de planification sur huit (8) ont été vulgarisés soit un taux de réalisation de 100%.

#### **Indicateur 14 : Taux de déploiement du logiciel de gestion électronique de document**

Cet indicateur n'a pu être réalisé, car les priorités du ministère ont été réorientées en cours d'année.

#### **Indicateur 15 : Nombre de bulletins d'information statistiques trimestriels produits**

Aucun bulletin d'informations statistiques trimestriel n'a été édicté. Toutefois, les données statistiques sont régulièrement collectées, analysées, produites et diffusées sur d'autres supports tels que le site Web du ministère, les bilans d'activités et les communications en conseil des ministres.

#### **Indicateur 16 : Nombre de magazines trimestriels produits**

Aucun magazine trimestriel n'a été édicté, car le marché d'édition des magazines de liaison et d'information a été déclaré infructueux.

#### **Indicateur 17 : Nombre de reportages télé**

Cet indicateur n'a pas été réalisé, du fait que l'appel d'offres initié en vue de la réalisation de film institutionnel ait été déclaré infructueux.

### **c. Exécution financière par action**

**Tableau 4 : Exécution financière par action du programme Administration générale en 2020**

<b>Actions</b>	<b>Personnel</b>	<b>Biens et Services</b>	<b>Transferts</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Action 1 : Coordination et animation du Ministère	0	366 531 462	29 314 047	0	395 845 509
Action 2 : Planification, Programmation, suivi-évaluation des activités du ministère	0	13 319 164	0	0	13 319 164
Action 3 : Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	2 190 228 651	148 942 464	0	0	2 339 171 115
Action 4 : Information et communication	0	11 723 599	0	0	11 723 599
<b>TOTAL</b>	<b>2 190 228 651</b>	<b>540 516 689</b>	<b>29 314 047</b>	<b>0</b>	<b>2 760 059 387</b>

Source : DGBF/DTI

En termes d'exécution budgétaire du programme Administration générale, sur un volume total de

3 213 033 708 FCFA de crédits alloués après le collectif, le montant total des prises en charge comptable s'élève à 2 760 059 387, soit un taux réalisation de **85,90%**. La proportion de la prise en charge comptable par action se décline comme suit :

- Gestion des ressources humaines, matérielles et financières : 2 339 171 115 francs CFA, soit un taux de prise en charge comptable de **84,75%** ;
- Coordination et animation du Ministère : 395 845 509 francs CFA, soit un taux de **14,34%** des mandats pris en charge ;
- Planification, Programmation, suivi-évaluation des activités du ministère : 13 319 164 francs CFA, soit un taux de **0,48%** des mandats pris en charge ;
- Information et communication : 11 723 599 francs CFA, soit un taux de **0,42%** des mandats pris en charge.

**d. Exécution des investissements du programme**

**Tableau 5 : Exécution des investissements du programme Administration Générale en 2020**

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget voté	Budget actuel 2020	Mandat PEC 2020
Projet 1 :	-	-	-	-	-	-
Sur financement intérieur	-	-	-	-	-	-
Sur financement extérieur	-	-	-	-	-	-
Total programme budget (Budget de l'Etat)			-	-	-	-

NB : Aucun projet d'investissement n'est inscrit au programme Administration générale

**e. Exécution des prévisions d'effectifs**

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6 : Exécution des prévisions d'effectifs du programme Administration générale**

	N-1	2020				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	Sorties	Total fin d'année
<b>Catégorie A</b>	89	25	25	6	3	92
<b>Catégorie B</b>	68	15	15	3	1	70
<b>Catégorie C</b>	46	0	0	1	1	46
<b>Catégorie D</b>	33	10	10	0	3	30
<b>Non Fonctionnaires</b>	20	2	2	0	1	19
<b>TOTAL</b>	256	52	52	10	9	257

## 2. Commentaires et conclusion

Au terme de l'exécution du programme 1, sur dix-sept (17) indicateurs définis, quatre (4) ont été entièrement réalisés (soit un taux de 24%), 5 partiellement réalisés (soit 29,4%) et huit (8) n'ont pu être réalisés (soit 47%).

Cette faible performance globale s'explique notamment par :

- la non réalisation de certaines activités dont l'exécution était liée à des procédures d'appels d'offres qui n'ont malheureusement pas abouti ;
- la survenue de la crise sanitaire de la COVID-19 qui a perturbé fortement le bon déroulement de certaines activités ;
- la réorientation des priorités à certains niveaux en cours d'année;

Il convient également de noter que :

- plusieurs indicateurs n'ont pas été bien formulés ;
- les valeurs prévisionnelles de certains indicateurs ont été surestimées.

En vue de remédier à cette situation, des mesures correctrices sont envisagées, notamment le renforcement des capacités des acteurs de gestion du programme en matière de gestion axée sur les résultats (GAR).

Par ailleurs, le renforcement de la gouvernance du secteur des mines et de la géologie se poursuivra à travers :

- l'amélioration du cadre juridique et institutionnel du secteur ;
- le renforcement de la stratégie de communication et de gestion de l'information.

## II.2 Programme 2 : Développement des mines et de la géologie

### 1. Bilan du programme 2

Le programme Développement des mines et de la géologie a pour objectif global de valoriser le potentiel minier et géologique. Il est décliné en trois (3) objectifs spécifiques. La performance est mesurée à travers treize (13) indicateurs.

#### a. Evolution des indicateurs de performance

**Tableau 7 : évolution des indicateurs du programme 2 Développement des mines et de la géologie**

Objectif : Valoriser les potentiels minier et géologique			
Indicateurs	Unité	2020	
		Prévision	Réalisation
<b>OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur</b>			

Indicateur 1 : Taux de contrôles effectués au niveau des activités minières	Taux	100%	100%
Indicateur 2 : Conformité de la Côte d'Ivoire au processus de Kimberley		Oui	Oui
Indicateur 3 : Conformité de la Côte d'Ivoire à l'ITIE		Oui	Oui
Indicateur 4 : Taux de dossiers de demande traités	Taux	100%	100%
Indicateur 5 : Nombre de CDLM installés	Nombre	3	0
<b>OS 2 : Développer la recherche minière</b>			
Indicateur 6 : Taux de réalisation des investissements prévus pour l'exploration	Taux	100%	103,84 %
Indicateur 7 : Taux de couverture en cartes géologiques du territoire national à l'échelle 1/200000	Taux	14% 86%	0%
Indicateur 8 : Taux de réalisation des activités de réédition de la carte 1/1000000	Taux	25%	0%
Indicateur 9 : Taux de vectorisation des cartes photogéologiques disponibles	Taux	38%	0%
<b>OS 3 : Créer un environnement propice à l'essor de l'exploitation minière et minéralière et de transformation des produits miniers</b>			
Indicateur 10 : Taux de réalisation des investissements prévus pour l'exploitation	Taux	70%	188%
Indicateur 11: Nombre de permis d'exploitation attribués	Nombre	2	5
Indicateur 12 : Nombre d'autorisations d'exploitation artisanale et semi industrielle délivrées	Nombre	35	63
Indicateur 13 : Nombre d'autorisations de substances de carrières délivrées	Nombre	02	21

Source : DPPD-PAP 2020-2022

### ***b. Analyse détaillée et explication des résultats***

#### **OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur**

##### **Indicateur 1 : Taux de contrôles effectués au niveau des activités minières**

Au titre du contrôle de l'activité minière, 100% des activités minières ont été contrôlées. Ce taux de réalisation a été atteint grâce au renforcement des capacités opérationnelles de la Brigade de Répression des infractions du Code Minier, et des directions régionales et départementales des mines et de la géologie.

##### **Indicateur 2 : Conformité de la Côte d'Ivoire au processus de Kimberley**

Au 31 décembre 2020, on enregistre un (1) certificat de Kimberley délivré pour l'exportation de 1872,45 carats de diamants, en conformité avec les exigences du processus de Kimberley.

### **Indicateur 3 : Conformité de la Côte d'Ivoire à l'ITIE**

Selon le Rapport ITIE 2018, produit en décembre 2020, la Côte d'Ivoire est conforme aux exigences de l'ITIE.

### **Indicateur 4 : Taux de dossiers de demande traités**

100% des demandes ont été traitées. En effet, toutes les demandes d'instructions de dossiers ont été enregistrées au cadastre minier.

### **Indicateur 5 : Nombre de CDLM installés**

Cet indicateur n'a pas été réalisé, car aucun CDLM n'a été installé en 2020. En effet, l'installation des CDLM est liée à la mise en production commerciale de nouvelle mine. Or, sur les trois mines dont la mise en production commerciale était prévue pour 2020, une seule a pu l'être. Il s'agit de la mine de bauxite de Bongouanou, dont les difficultés de commercialisation de la production n'ont pas permis d'envisager l'installation du CDLM qui s'y rattache. La mise en exploitation des deux autres mines n'a pu être effective en 2020. Il s'agit de la mine d'or de Floleu dans le département de Zouan-hounien et de la mine de Coltan, dans le département d'Issia.

## **OS 2 : Développer la recherche minière**

### **Indicateur 6 : Taux de réalisation des investissements prévus pour l'exploration**

La réalisation des investissements est de 103,84% contre une prévision de 100% en 2020, soit une hausse de 3,84%. Cela se justifie par la hausse des cours des commodités (or, manganèse, nickel, bauxite) sur le marché mondial.

### **Indicateur 7 : Taux de couverture en cartes géologiques du territoire national à l'échelle 1/200000.**

Cet indicateur n'a pas été réalisé. En effet, la réalisation du projet de construction de l'infrastructure géologique qui vise l'édition des cartes géologiques n'a pas démarré du fait de l'insuffisance des crédits disponibles.

Par ailleurs la valeur prévisionnelle de l'indicateur n'est pas bien définie. Il y a lieu d'y apporter une correction dans le prochain DPPD-PAP.

### **Indicateur 8 : Taux de réalisation des activités de réédition de la carte 1/1000000**

Cet indicateur n'a pas été réalisé. En effet, la mise en œuvre des indicateurs 7,8 et 9 sera effective après la réalisation du projet de construction du laboratoire d'analyse minérale et géologique, et de la mise en place du Système d'informations géo scientifiques.

### **Indicateur 9 : Taux de vectorisation des cartes photo géologiques disponibles**

Cet indicateur n'a pas été réalisé, pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.



### **OS 3 : Créer un environnement propice à l'essor de l'exploitation minière et minéralière et de transformation des produits miniers**

#### **Indicateur 10 : Taux de réalisation des investissements prévus pour l'exploitation**

La réalisation est de 188% contre une prévision de 70% en 2020, soit une hausse de 118%. Cela se justifie par la mise en confiance des opérateurs miniers à travers la signature des conventions minières entre l'Etat et les sociétés d'exploitation minière. Ces conventions stabilisent les régimes fiscal et douanier des conventions minières, ce qui contribue à rassurer les investisseurs miniers. La hausse des cours des commodités (or, manganèse, nickel, bauxite) sur le marché mondial et la crise sanitaire occasionnant la flambée des coûts d'importation et d'acquisition des équipements miniers et de leur installation ont également contribué à l'atteinte de ce résultat.

#### **Indicateur 11 : Nombre de permis d'exploitation (PE) attribués**

Au cours de l'année 2020, pour une prévision de deux (2) PE, cinq (5) PE ont été attribués dont trois (3) pour l'or dans les départements de Zouan-hounien, de Séguéla et de Daloa, un (1) PE valable pour la colombo-tantalite dans le département d'Issia, et un (1) PE valable pour l'eau minérale dans la commune de Bonoua.

Au regard de ce qui précède, nous constatons une plus-value de trois (3) permis. Cette évolution est due à la hausse des cours des commodités sur le marché mondial qui a favorisé l'accélération des travaux de recherche qui a abouti à la mise en évidence de gisements et à la finalisation des études de faisabilité des projets miniers.

#### **Indicateur 12 : Nombre d'autorisation d'exploitation artisanale et semi industrielle délivrées**

La délivrance de soixante et trois (63) autorisations d'exploitation minière artisanale et semi industrielle, soit une évolution de vingt-huit (28) autorisations correspondant à une hausse de 80% par rapport à l'objectif fixé. Cette bonne performance s'explique par l'assainissement du secteur de la petite mine et la hausse des cours des commodités sur le marché mondial.

#### **Indicateur 13 : Nombre d'autorisation de substances de carrières délivrées**

Vingt-une (21) autorisations ont été accordées sur une prévision de deux (2), soit un taux de réalisation de 950%. Ce bon score s'explique par l'assainissement du secteur et la réalisation de projets d'infrastructures d'appui (route, ponts, projets immobiliers...)

#### ***c. Exécution financière par action***

**Tableau 8 : Exécution financière (PEC) par action du programme Développement des mines et de la géologie en 2020**

<b>Actions</b>	<b>Personnel</b>	<b>Biens et Services</b>	<b>Transferts</b>	<b>Investissements</b>	<b>Total</b>
----------------	------------------	--------------------------	-------------------	------------------------	--------------

Contrôle et suivi de l'application de la législation	0	52 451 916	0	0	<b>52 451 916</b>
Gestion des informations géologiques et minières	0	37 754 202	0	0	<b>37 754 202</b>
Assainissement de l'exploitation minière	0	8 795 860	0	180 178 411	<b>188 974 271</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>99 001 978</b>	<b>0</b>	<b>180 178 411</b>	<b>279 180 389</b>

Source : DGBF/DTI

En terme d'exécution budgétaire du programme Développement des mines et de la géologie, sur une dotation finale de 492 666 183 FCFA de crédits alloués après le collectif budgétaire, le montant total des prises en charge comptable s'élève à 279 180 389 F CFA, soit un taux d'exécution financière de **43,83%**.

Rapporté au volume global des prises en charge, le ratio des prises en charge des opérations budgétaires comptables par action se décline comme suit :

- Action 1 : Assainissement de l'exploitation minière : **52 451 916 francs CFA**, soit **68%** des prises en charge comptable
- Action 2 : Contrôle et suivi de l'application de la législation : **37 754 202 francs CFA**, soit **19%** des mandats pris en charge ;
- Action 3 : Gestion des informations géologiques et minières : **188 974 271 francs CFA**, soit **13%** des mandats pris en charge.

*d. Exécution des investissements du programme 2*

**Tableau 9 : Exécution des investissements du programme Développement des mines et de la géologie en 2020**

	<b>ANNEE DE DEMARRAGE</b>	<b>ANNEE DE FIN</b>	<b>COUT TOTAL</b>	<b>BUDGET VOTE</b>	<b>BUDGET ACTUEL 2020</b>	<b>MANDAT PEC 2020</b>
Projet 1 : Construction du Laboratoire d'analyses géologiques	2020	2023	5 444 592 888	150 000 000	271 932 089	0
<i>Sur financement intérieur</i>				150 000 000	271 932 089	0
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0
Projet 2 : Construction de l'infrastructure géologique et du système d'informations géophysiques (SIG)	2020	2023	8 435 278 418	200 000 000	0	0
<i>Sur financement intérieur</i>				200 000 000	0	0
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0
Projet 3 : Poursuivre les opérations de déguerpissement des orpailleurs clandestins	2014	2017	2 000 000 000	171 938 048	141 951 483	102 064 730
<i>Sur financement intérieur</i>				171 938 048	141 951 483	102 064 730
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0

Projet 4 : Encadrer les artisans miniers	2022	2025	2 861 141 401	101 400 000	78 782 611	78 113 681
<i>Sur financement intérieur</i>				101 400 000	78 782 611	78 113 681
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0
Total programme budget (Budget de l'Etat)			18 741 012 707	623 338 048	492 666 183	180 178 411

Source : DGBF/DTI

Au 31 décembre 2020, le montant total des prises en charge des dépenses d'investissement du programme 2 est de 180 178 411 FCFA, soit un taux global d'exécution financière de 36,57%. Ce taux reste faible au regard de l'objectif prévisionnel de réalisation de 100%.

L'analyse de la situation des projets se présente comme suit :

- Projet d'édification de l'infrastructure géologique et de mise en place d'un système d'informations géo-scientifiques et projet de construction du laboratoire national d'études et d'analyses géologiques

La loi des finances n°2019-1080 du 18 décembre 2019 a inscrit au programme développement des mines et de la géologie, une dotation globale de 350 000 000 de FCFA pour la réalisation de deux nouveaux projets, répartie comme suit :

- ✓ 150 000 000 de FCFA pour la construction du Laboratoire d'analyses et d'études géologiques ;
- ✓ 200 000 000 de FCFA pour la construction de l'infrastructure géologique et du système d'informations géophysiques.

Cependant, selon les études de faisabilité réalisées par le BNETD le démarrage des travaux de construction du Laboratoire nécessite la mobilisation de 985 719 061 de francs CFA, tandis que le démarrage du projet de construction de l'infrastructure géologique implique la mobilisation de 1 750 000 000 de francs CFA. En raison de cette contrainte budgétaire réelle, la priorité a été accordée à la construction du Laboratoire. Ainsi, une modification budgétaire a été réalisée, par le transfert des crédits initialement affectés à la Construction de l'infrastructure géologique, sur l'activité relative à la construction du Laboratoire d'analyses et d'études géologiques..

Cependant, l'appel d'offres initié par le Ministère en charge des mines et de la géologie pour la construction du Laboratoire a été déclaré infructueux.

Et pour accélérer la réalisation du projet de construction du laboratoire d'analyses et d'études géologiques dont le coût global est de 5 444 592 888 FCFA, ce projet a été prioritairement inscrit au budget 2021. Le second projet relatif à l'édification de l'infrastructure géologique quant à lui, a été reporté en 2022.

- **Programme National de Rationalisation de l'Orpillage (PNRO)**

D'une dotation initiale de deux cent soixante-treize millions trois cent trente (**273 338 048**) francs CFA, le budget alloué à ce projet s'est établi au 31 décembre 2020 à deux cent vingt millions sept cent trente-quatre mille quatre-vingt-quatorze (**220 734 094**) francs CFA, soit une baisse de cinquante-deux millions six cent trois mille neuf cent cinquante-quatre (**52 603 954**) francs CFA, représentant **19, 25%** du budget initial.

Programme majeur dans le cadre de l'assainissement du secteur des mines, le PNRO porte sur deux projets dont les dotations sont les suivantes :

- ✓ **141 195 148** de francs CFA pour la poursuite des opérations de déguerpissement des orpailleurs clandestins ;
- ✓ **78 782 611** de francs CFA pour l'encadrement des artisans miniers.

La prise en charge des dépenses relatives aux opérations de déguerpissement s'est établie au 31 décembre 2020 à cent deux millions soixante-quatre mille sept cent trente (**102 064 730**) francs CFA, soit un taux de prise en charge de **71,90%**, tandis que celle relative aux dépenses concernant l'encadrement des artisans miniers se chiffre à soixante-dix-huit millions cent treize mille (**78 113 681**) francs CFA, correspondant à un taux de prise en charge de **99, 15%**.

### e. Exécution des prévisions d'effectifs

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme Développement des mines et de la géologie est présentée dans le tableau 10 ci-dessous.

**Tableau 10** : exécution des prévisions d'effectifs du programme Développement des mines et de la géologie

	N-1	2020				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	sorties	Total fin d'année
<b>Catégorie A</b>	55	18	18	4	2	57
<b>Catégorie B</b>	37	57	57	6	1	42
<b>Catégorie C</b>	15	0	0	0	1	14
<b>Catégorie D</b>	8	25	25	0	1	7
<b>Non Fonctionnaires</b>	42	0	0	0	5	37
<b>TOTAL</b>	157	100	100	10	10	157

*Les prévisions d'effectifs sont tirées du catalogue des mesures nouvelles*

## 2. Commentaires et conclusion

Au terme de l'exécution du budget du programme 2, on note un taux de 77% au niveau de la réalisation des indicateurs.

Cette bonne performance globale s'explique par les récentes réformes initiées dans le cadre de l'assainissement de l'environnement des activités minières. En effet, le contrôle de l'activité minière a été renforcé, de même que la lutte contre la fraude dans le secteur. Par ailleurs, les procédures d'octroi des titres et autorisations miniers ont également été accélérés.

Cependant, les actions relatives au développement de la recherche minière n'ont pu être réalisées, du fait, d'une part de la faiblesse des crédits dédiés aux activités s'y rapportant, et d'autre part, du fait des difficultés rencontrées au niveau des procédures de passation des marchés publics.

Aussi, la performance du programme 2 pourrait être améliorée par une révision à la hausse des crédits dédiés aux activités de développement de la recherche minière.